



École des P'tits Romains
5 Grand'rue
79120 Rom
05.49.27.50.16
ce.0790088S@ac-poitiers.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU Jeudi 5 novembre 2020.

Le conseil d'école s'est réuni le Jeudi 5 novembre 2020 à 17h30 en visio conférence.

Étaient présents :

- Mme MASSON (Enseignante et directrice)
- Mme PORTAIN (Enseignante)
- Mme BLAINEAU (Enseignante)
- Mme BERNARD Stéphanie (Enseignante)
- Mr PILLAUD Sylvain (Enseignant)
- Mr ROY Etienne (Enseignant)
- Mme BOUCHETA (1^{ère} adjointe à la commune de Rom)
- Mme AGNES (Référente communauté de communes, affaires scolaires)
- Mr LAURENDEAU (représentant mairie de VANCAIS)
- Mme CHABOISSEAU (Parent élu au conseil d'école)
- Mme HABERSTROH (Parent élu au conseil d'école)
- Mme BELLY (Parent élu au conseil d'école)

Excusés :

- Mme LAMBIN (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Melle)
- M. PICHON (Maire de ROM)
- Mme VERGERAUD Jessica (Enseignante à temps partiel)
- M. CHASSIN (Maire de SAINTE SOLINE)
- M. DODIN (Maire de MESSE)
- Mme SABOURIN (Parent élu au conseil d'école)
- Mme LAURENDEAU (Parent élu au conseil d'école)
- Mme NIVELLE Françoise (psychologue scolaire)

Après une présentation de tous les membres présents au Conseil d'Ecole, la directrice a présenté l'ordre du jour.

I. Installation du Conseil d'école :

Mme Masson a rappelé que les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2020. Sur 120 parents, 64 parents ont voté, soit un taux de participation de 53, 33%. Il y a eu 21 bulletins blancs ou nuls et 43 bulletins exprimés. Le nombre de votants est en recul par rapport à l'année dernière.

Une liste de cinq parents s'est présentée et a été élue :

- Mme SABOURIN Vanessa (Titulaire)
- Mme CHABOISSEAU Marie-Noële (Titulaire)
- Mme HABERSTROH Audrey (Titulaire)
- Mme BELLY Naïssé (Titulaire)
- Mme LAURENDEAU Emilie (suppléante)

Les enseignants remercient vivement les parents d'élèves élus qui se sont mobilisés pour la mise en place d'un bureau d'élection : mise sous enveloppe, tenue du bureau de vote et dépouillement. A noter que deux bulletins ont été déposés à l'école lors de la permanence entre 8 h30 et 12 h30.

Composition du conseil : Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- la directrice de l'école, présidente.
- deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal ou le représentant de la communauté de communes) :
- les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants
- un des maîtres du RASED
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
- l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

A noter le départ de Mr Gorin et de plusieurs DDEN qui ont démissionné de leurs fonctions.

Chacun de ces membres peut être amené à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Pour délibérer valablement, le Conseil d'école doit réunir au moins la majorité plus un membre de ses membres. En l'absence de ce quorum, le Conseil d'école ne peut pas se tenir. Il est alors convoqué dans les quinze jours et siège alors valablement, quel que soit le nombre de ses membres présents.

Les autres personnes pouvant être présentes assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant

Les membres du Conseil d'école ainsi que les personnes assistant aux conseils d'école sont liés par une obligation de réserve absolue quant aux points évoqués mettant nommément en cause un élève, une famille ou tout autre personne.

Rôle du conseil : Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- vote le règlement intérieur de l'école;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis ou formuler des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école (ex : APC, restauration, hygiène, TAPS, Liaison école-collège, Rased, ..)

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Dates : Les dates retenues pour les deux prochains conseils sont les : mardi 2 mars 2021 et mardi 22 juin 2021 à 17h30.

Le règlement Intérieur de l'Ecole : *Lecture préalable (document joint), vote* : le règlement de l'école a été envoyé avec la convocation. La charte de la Laïcité expliquée aux enfants est annexée au règlement intérieur et sera disponible sur le site de l'école. Les parents devront signer un coupon indiquant qu'ils ont pris connaissance du règlement intérieur et de la charte de la Laïcité. Le règlement sera diffusé en format papier aux familles qui le souhaitent et sur le site de l'école.

Il n'y a pas de changement par rapport au règlement voté en 2019-2020.

Les membres du conseil d'école ont procédé au vote à main levée. Le règlement 2020-2021 est adopté à l'unanimité.

Contexte de l'école : Mouvement du personnel, présentation de l'équipe et effectifs.

Mme Masson souligne l'engagement et le professionnalisme de l'équipe des P'tits Romains, enseignants, Atsem, agents qui s'est fortement mobilisée en faveur des élèves depuis le protocole sanitaire.

-Départ de Mr Grolleau (enseignant), de Mme Barreau (AESH) et de Mme Drochon (agent de restauration).

-Arrivée sur l'école de Mme Vergeraud, Mme Blaineau, Mr Pillaud, Mr Roy, Mme Delofeu (AESH), Mme Meunier (AESH), Mme Nelly Sabourin (agent de restauration).

-Des enseignants ont des temps de décharge : Mme Masson est directrice et PEMF (professeur des écoles maître Formateur). Mmes Vergeraud, Blaineau et Bernard sont à temps partiel.

Mme Portain est MAT (maître d'accueil temporaire), ce qui lui donne la possibilité d'accueillir des enseignants stagiaires dans l'année. Elle accueille régulièrement des stagiaires de MFR.

• Les Personnels enseignants : Répartition des classes et effectifs :

	<i>PS-MS-GS</i>	<i>CP-CE1</i>	<i>CE2-CM1</i>	<i>CM1-CM2</i>
Lundi	Mme Portain	Mme Blaineau	Mme Vergeraud	Mme Bernard
Mardi	Mme Portain	Mme Blaineau Et Mme Masson	Mme Vergeraud	Mme Bernard
Mercredi	Mme Portain	Mme Blaineau ou Mme Masson	Mme Vergeraud	Mme Bernard
Jeudi	Mme Portain	Mme Blaineau	Mme Vergeraud	Mr Pillaud
Vendredi	Mme Portain	Mme Masson	Mr Roy	Mme Bernard

Effectifs	20	21	22	21
-----------	----	----	----	----

Total : 84 élèves

Prévision 2021 : 74 élèves (7 PS - 4 MS - 8 GS - 7 CP - 9 CE1 - 12 CE2 - 16 CM1 - 11 CM2)

16 élèves de CM2 vont quitter l'école.

En 2022 : 13 PS devraient intégrer l'école.

• Les personnels communautaires. : Mme Lucas Amélie, Mme Morisson Aurélie, Mme Proust Bianca, Mme Pasquay Maud, Mme Sabourin Nelly, Mme Collineau Sabrina.

Le PIAL : Pôle inclusif d'accompagnement localisé.

Le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) est essentiellement une nouvelle forme d'organisation du travail des AESH qui doit permettre de mieux répartir et coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des emplois du temps des élèves concernés.

Il est un regroupement d'écoles et/ou d'établissements, à l'échelle d'une circonscription, d'un EPLE (Etablissement Public Local d'Enseignement) ou d'un territoire déterminé, sous la responsabilité d'un **pilote du PIAL**. La mise en place des PIAL se fera progressivement sur tout le territoire.

L'école des P'tits Romains fait partie du PIAL Melle 2 du secteur de Melle.

Chaque PIAL est géré par un pilote et deux 2 coordonnateurs.

Pour l'école des p'Tits Romains : Pilote : Hervé Meillaud, Principal du collège Jean Monet de Lezay, et Lise Ialamov,

Les coordonnateurs : Pierrick Marquet, Directeur de l'école élémentaire de Lezay et Christelle Guionnet AESH.

• Les personnels AESH : Mme Deulofeu Caroline : Présente à mi-temps dans la classe des CM1-CM2.

Mme Meunier : Présente le lundi matin et le mercredi dans la classe maternelle.

II. La liaison école-collège : Bilan de la réunion du 8 octobre 2020 et projets mis en place en 2020/2021

Mr Pillaud était présent à la réunion :

-Analyse des résultats de l'évaluation 2020 d'entrée en 6ème et points de remédiation

Les évaluations 2020 :

- des résultats en baisse.

En français :

-45%des élèves ont un niveau satisfaisant.

-35% des élèves sont fragiles

-20%des élèves sont à besoin.

En mathématiques :

-55%des élèves ont un niveau satisfaisant.

-17,5% des élèves sont fragiles

-27,5%des élèves sont à besoin.

Il y a un déséquilibre dans la constitution des classes. De nombreux élèves fragiles sont dans la même classe. Du fait de la crise sanitaire, la réunion d'harmonisation n'a pu avoir lieu.

-La compétence la plus chutée reste la compréhension de l'écrit (lecture texte littéraire et texte documentaire.

Projets inter degrés 2020-2021

Les projets Chorale et EPS ne pourront pas être menés. La liaison Ecole-Collège au cinéma est en suspens.

Une inclusion des élèves plus éloignés du collège a été envisagée pour février, lors du stage des 3^{ème}. Elle concerne les classes de Rom, Chey et Saint Vincent.

En Anglais, le projet de correspondance n'est pas défini, car l'enseignante Mme Tenaud n'a pas confirmé qu'elle s'engageait dans ce projet.

Progressivité : En sciences et en EPS, les enseignants de CM2 enverront un pointage des sujets traités dans les différentes classes.

III. Le Projet d'Ecole : Bilan de l'année 2, présentation des actions année 3, budget prévisionnel.

L'évolution du projet d'école prend en compte les difficultés d'apprentissage liées au confinement.

Si les résultats des CP-CE1 aux évaluations nationales sont assez satisfaisants, il n'en demeure pas moins que de nombreux élèves de fin de cycle 2 et de cycle 3 sont en difficulté. L'accent sera mis sur les fondamentaux.

Actions menées en année 2 : contexte particulier dû au confinement du mois de mars.

Volet 1 : Construire des apprentissages durables.

-Enseigner le langage à l'oral et écrit au cycle 1 (raconter une histoire entendue ou lue, mettre en scène une histoire avec les boîtes à histoires)

-Maîtriser les fondamentaux : le langage écrit au cycle 2 et au cycle 3 : Carnet nature explorateur pour les maternelles, CE, CM. Projet imagier initié pour la maternelle.

Volet 2 : Accompagner l'élève :

-Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances et les projets portés par l'école (projet protection et préservation de la nature). Actions poursuivies à la rentrée 2020 avec des modifications pour certaines classes :

- ✓ Réalisation de cabane à insectes
- ✓ Découverte sensorielle du bois, remplacé par des ateliers sensoriels au CPIE de Coutières.
- ✓ Création d'herbiers non terminé, remplacé par des mangeoires à oiseaux en septembre-octobre 2020.
- ✓ Création d'un arboretum dans le bois de Rom et réalisation d'une plaquette explicative.

- ✓ Impliquer les élèves dans l'élaboration, l'application, la régulation et l'évolution des règles de vie (mise en place des délégués et des conseils de délégués)
- ✓ Privilégier les projets et les actions favorisant la mise en place du parcours de santé de l'élève (notamment pour le cycle 3 : projet d'une école à l'autre à vélo, de l'école au collège à vélo) : débuté mais non abouti.

Volet 3 : Ouvrir l'école

-Impliquer les familles sur les apprentissages scolaires pour la mise en oeuvre d'une coéducation.

- ✓ soirée jeux de société avec la société des Arts ludiques.
- ✓ Carnaval.

Actions prévues en année 3 : Prévisions.

Volet 1 : Construire des apprentissages durables.

-Enseigner le langage à l'oral et écrit au cycle 1 (raconter une histoire entendue ou lue, mettre en scène une histoire avec des marottes)

- Enseigner le langage oral : lecture contes des CM aux maternelles et CP-CE1.

- Rédiger ou produire un texte en dictée à l'adulte en vue de communiquer les projets de l'école (Développer le site de l'école avec des photographies, des textes écrits).

-Enrichir le lexique des élèves (Enrichir le carnet de vocabulaire en lien avec les projets de classe et le parcours citoyen).

-Maîtriser les fondamentaux : Construire un outil de numération sur les 3 cycles : le carnet de nombres.

Volet 2 : Accompagner l'élève :

-Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances et les projets portés par l'école (projet protection et préservation de la nature).

- ✓ L'environnement à l'école :
 - protection et observation des oiseaux, des insectes et des poules.
 - Tri des déchets : composteur pour la restauration, alimentation des poules, tri des papiers en lien avec la communauté de communes.
 - Obtention d'un éco-label : Dépôt d'un dossier.

- ✓ Impliquer les élèves dans l'élaboration, l'application, la régulation et l'évolution des règles de vie (mise en place des délégués et des conseils de délégués).
- ✓ Nourrir le parcours culturel des élèves (projet culturel avec le Rauranum « nuit des Musées »...).

- ✓ Privilégier les projets et les actions favorisant le bien être à l'école : aménagement de la cour avec espaces verts et espaces de jeux.
- ✓ Privilégier les projets et les actions favorisant la mise en place du parcours de santé de l'élève
 - pour le cycle 3 projet d'une école à l'autre à vélo, de l'école au collège à vélo.
 - Pour l'école : actions en lien avec génération 2024.

Volet 3 : Ouvrir l'école

-Impliquer les familles sur les apprentissages scolaires pour la mise en œuvre d'une coéducation. En fonction du protocole sanitaire.

-Renforcer les interactions avec l'ensemble des partenaires locaux : être plus en famille à la bibliothèque.

-Poursuivre les interactions et la coopération avec la collectivité territoriale et les associations pour renforcer la mise en place du parcours citoyen.

Budget prévisionnel

Le conseil municipal avait octroyé une subvention exceptionnelle de 2000 euros pour financer les actions du Projet Nature se déroulant sur la commune de Rom.

Suite au déconfinement, nous avons pu mener des actions sur Rom. Certaines en mai-juin et d'autres en septembre-octobre, pour un montant de 2200 euros. Les actions dans la forêt de l'Hermitain s'élevaient à 500 euros. L'APE a contribué à ce règlement.

Certaines actions pour la classe de CE2-CM1 ne seront pas finies : création des panneaux de l'arborétum. Elles seront poursuivies et réglées avec ce budget.

Les comptes de l'ARPI : 3965,13 euros.

La quasi-totalité des parents a souhaité participer à hauteur de 15 euros par enfant.

L'APE versera cette année 1600 euros pour les projets et 400 euros pour le budget de Noël.

Un don anonyme a été versé à la coopérative scolaire. Les enseignants remercient chaleureusement cette donatrice. Il servira à financer le tracé de la piste de petites voitures. C'était un choix des délégués de classe. La société Kaso va faire un devis précis.

Concernant l'ARPI, Mme Masson a proposé à ses collègues de s'affilier à l'OCCE. Cela permettra d'avoir une validation des comptes chaque année par une personne extérieure à l'école.

La dotation Communauté de communes :

Dotation :

- **56 € par élève inscrit. L'effectif des TPS comptent pour 50%.**
- **1212 € par classe.**
- **922 € par classe.**
-

Pour 85 élèves dotation de 10530 euros.

Cette année la dotation a été amputée de 6 semaines en raison du confinement. Soit 1407, 34 euros (1/6^{ème}) . Les directeurs ont été informés lors de la réunion de rentrée des directeurs.

Les commandes de rentrée étaient déjà passées.

Mr Laurendeau regrette que les directeurs n'aient pas été prévenus.

Budget Solidarités Sorties Pédagogiques (SSP transport) : 941 euros.

Reliquat de 5067 euros

Achats depuis la rentrée : 2814, 36

Solde actuel : 11375, 30

Mme Haberstroh demande combien a rapporté la benne à papier déposée par la CCMP.
Mme Agnès, en tant que présidente de l'APE, dit n'avoir pas eu de retour. Il est trop tôt pour fixer une nouvelle date de collecte. Le tonnage était de 2 tonnes 240kg, la subvention prévue pour une 1ère collecte était de 500 euros.

IV. **Le Cadre de Vie: Point sur les travaux,**

Mme Masson a rencontré Mr Garandeau, Mme Rocher, Mme Agnès et Mme Motard.
Le but de la réunion était de prévoir des aménagements pour un élève en situation de handicap. Une chaise adaptée devrait être fournie et une table à langer rabattable sera construite par les services de la communauté de communes. Mme Masson va relancer Mr Garandeau pour avoir une date de livraison.

Le financement des aménagements extérieurs (poteries, plantation, piste de voitures) a été abordé.

Travaux réalisés: Les enseignants remercient la mairie et la communauté de communes, notamment Damien Garandeau, pour leur écoute, leur réactivité et les travaux réalisés :

- ✓ Réfection de la peinture dans la salle de restauration.
- ✓ Pose de la gouttière sur la plateforme.
- ✓ Urinoir désolidarisé réparé.
- ✓ Remplacement de la porte de la salle de motricité.
- ✓ Pose des films occultant sur les vitrages des salles de classe.
- ✓ Crochet au WC garçon.
- ✓ Changement du panneau d'affichage à l'entrée de l'école.

Merci aux agents communaux de Rom toujours disponibles pour régler les petits soucis du quotidien : vélos, ballons, accrochage des mangeoires, chaudière, remplissage des poteries, ...

Parmi les demandes restantes:

- ✓ Remplacement des éclairages avec des Leds.
- ✓ Programmer les problèmes d'infiltration de la plateforme.
- ✓ Retrait des câbles informatique dans la classe 3.
- ✓ Pose d'une baie informatique classe 3.
- ✓ Réfection des sanitaires : en cours.
- ✓ Peinture ou changement des huisseries de la cantine.
- ✓ Il y a toujours des soucis avec les alarmes à incendie qui bipent de manière intempestive.
- ✓ Création d'un espace supplémentaire : salle de Maîtres

V. **Sécurité : Bilan des exercices réalisés : incendie et alerte intrusion.**

-Exercice incendie :

Deux exercices ont eu lieu :

- Le 25 septembre : système d'alarme qui ne fonctionne pas.
- Le 30 septembre : après changement des 16 piles. Evacuation en 5 min 17 sec. Temps plus long car présence d'un élève polyhandicapé.
-

-Exercice PPMS attentat – intrusion le 15 octobre 2020. Le confinement a été rapide puisque tous les élèves étaient dans leur classe. L'exercice a duré 25 minutes.

Constats :

- Signal qui n'est pas assez fort, les enseignants ne l'entendant pas bien et tardent à faire les relais.
- Le signal de la garderie ne fonctionne pas.
- Maternelle : Elèves très bien cachés dans le dortoir.

- Porte devant les sanitaires maternelle ouverte.
- CP/CE1 : Elèves non visibles, stores inclinés.
- CE2/CM1 : Elèves non visibles, film solaire sur la porte d'entrée de la classe.
- CM1/CM2: Elèves non visibles, film solaire sur la porte d'entrée de la classe. L'enseignant en classe cette journée n'avait pas de clé de l'école. Clé récupérée depuis en mairie.

VI. **La vie scolaire : Le PIAL, Election des délégués de classe, Usep, Bilan des évaluations CP-CE1, Organisation des APC, Organisation des activités culturelles et sportives.**

- **Election des délégués de classe** : Dans certaines classes, les élections ont eu lieu avant les vacances de La Toussaint.
 - Pour les CE2-CM1 : Robin Gilbert et Clarys Brousset.
 - Pour les CM1-CM2 : Inès Rogeon et Marion Berland.

Projet en cour pour les CP-CE1. Une 1^{ère} réunion a été organisée le 4 novembre 2020 : choix du tracé de la piste de voiture.

- **Bilan des évaluations CP-CE1** :
Mme Masson et Mme Blaineau ont reçu tous les parents pour expliquer les résultats des élèves. Les résultats sont satisfaisants. Un à deux élèves plus en difficulté sur chaque niveau.
- **Organisation des APC** :
Les séances de 45 min sont proposées toute la semaine pendant 3 à 4 semaines par période. Les parents sont informés dans le cahier de liaison des contenues et de l'enseignant qui prend en charge son enfant. Le personnel des Tap est aussi informé des élèves qui bénéficient des APC afin de mieux organiser les activités péri-scolaires.
Avec le changement des rythmes, il sera difficile de mettre en place des APC sur cette période.
- **Rased** :
Mr Simon Motard, maître E se déplacera en janvier sur l'école.
Mme Françoise Nivelles est intervenue pour deux équipes éducatives.
Mme Boucheta demande qui définit les élèves qui sont pris en charge par le RASED.
Mme Masson explique que l'Inspection fixe des priorités. Souvent elles concernent les élèves de cycle 2.
- **Organisation des activités culturelles et sportives.**
- ✓ **Actions menées en 1^{ère} période** : Visite au CPIE de Coutières, intervention nature pour 3 classes au sein de l'école.
- ✓ **Actions en suspens** :
 - Projet école et cinéma.
 - Rencontre USEP.
 - Le carnaval.
 - Actions USEP HORS temps scolaire.
 - Semaine de la maternelle.
 - Projet Rauranum.
 - Fête de fin d'année : date fixée au 26 juin.

Afin de financer tous ces projets, des actions sont mises en place en direction des familles :

- **Photos scolaires** : Le photographe prévu le 5 novembre est déprogrammé pour l'instant.

Mme Agnès précise qu'en accord avec les enseignants, un goûter de Noël sera servi aux enfants au sein des classes le jeudi 17 décembre.

Le repas de Noël de l'école aura lieu le 18 décembre.

VII. **Divers :**
Aucune question n'a été communiquée.

Mme Haberstroh demande aux enseignants leur ressenti sur le port du masque par les élèves. Les enseignants constatent que les élèves gèrent bien les gestes barrières, le port et le changement de masque en journée . Les modalités d'enseignement changent mais les enseignants s'adaptent. L'ambiance générale reste cependant moralement pesante.

Les membres du conseil d'école ont fixé les prochaines dates : le mardi 2 mars 2021 à 17h30.

Le conseil d'école s'est clôturé à 19h

La secrétaire de séance (Mme PORTAIN)

La directrice (Mme Masson)

Murielle Portain

Valérie Masson

Portain

Masson

Copies transmises à : - Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Messieurs et Mesdames les maires de Rom, Sainte Soline, Messé et Vançais
- Madame l'adjointe au maire de Rom chargé des affaires scolaires
- Madame la référente des affaires scolaires de la communauté de communes
- Monsieur et Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Madame la coordinatrice du personnel de l'école.
- Mesdames les représentantes des parents d'élèves